

Écran A (SNCF)

Signal-ID: 242 (hex:0xF2)

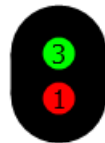
Les signaux suivants peuvent être commandés avec cette configuration:

- Cv / M
- S / VL
- S / VL / A

Cette configuration de signal permet la commande d'une cible de type A comprenant deux ou trois lampes.






Si vous souhaitez commander des signaux SNCF plus complexes, reportez-vous aux configurations de signaux suivantes : "Écran C F H - Carré C" avec le Signal-ID 240 (hex:0xF0) ou bien "Écran C F H - Carré violet Cv" avec le Signal-ID 241 (hex:0xF1).


Branchement



Sortie	Branchement	Remarque
1	rouge	Sémaphore S
2	purple	Carré violet Cv
3	vert blanc	Voie Libre VL Feu blanc M
4	jaune	Avertissement A (optional)

Aspects

Indice	Image	DCCext	Trigger	Mode	Nom	Description
1		0 0x00	1R		Cv S	Carré violet Cv Arrêt absolu, non franchissable. S'adresse aux trains en marche à vue et en manoeuvre. Sémaphore S Signal d'arrêt de cantonnement, accompagné de l'oeilleton. En BAL, une fois l'arrêt effectué, le train peut repartir en marche à vue à une vitesse maximale de 30km/h. En BAPR, le sémaphore ne doit pas être franchi.
3		33 0x21	3R		(S)	Feu rouge clignotant (S) Arrêt non obligatoire, Franchissable en marche à vue à une vitesse maximale de 15km/h.
6		4 0x04	2R		A	Avertissement A Le mécanicien doit être en mesure de s'arrêter au prochain signal.
7		36 0x24	4R		(A)	Feu jaune clignotant (A) Autorise le franchissement et annonce un avertissement, qui se situe lui même à distance courte du signal suivant.
8		48 0x30	2G		(VL) (M)	Feu vert clignotant (VL) Se trouve uniquement sur une ligne où la vitesse autorisée est supérieure à 160km/h, commande le ralentissement à 160km/h pour le signal suivant. Feu blanc clignotant (M) Autorise le départ en manoeuvre sur une voie de courte section.

Indice	Image	DCCext	Trigger	Mode	Nom	Description
9		16 0x10	1G		VL M	Voie Libre VL Marche normale autorisée si rien ne s'y oppose. Feu blanc M Autorise le départ en manoeuvre ou en marche à vue si l'itinéraire amène sur une voie principale.